

# Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 11 janvier 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 janvier 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin accuse réception du télégramme de Turquet ; il lui envoie trois épreuves de la pétition [sur le chemin de fer du Cateau à Saint-Erme] pour qu'il la fasse signer par ses collègues de la Chambre des députés et par les sénateurs de l'Aisne. Il l'informe qu'il est en train de recueillir la signature de tous les conseillers municipaux et des principaux industriels concernés. Godin demande à Turquet si la discussion [sur la ligne de chemin de fer] viendra bientôt devant la Chambre.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Pétitions](#)

Lieux cités

- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)

- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (92v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Paris le 11 Janvier 1872

52

Mon cher collègue,

Je viens de recevoir votre télégramme, mais j'ai eu l'empresse de vous adresser par ce courrier, trois épreuves de la pétition afin que, si vous le jugez bon, vous puissiez en envoyer les signatures de vos collègues à l'Assemblée et celles de nos députés, si l'on ne'y voit pas d'inconvénient.

On recueille en ce moment les signatures de tous les conseillers municipaux et des principaux industriels, celles que vous pourriez

Ensemble déposé.

me envoyer arriveront sans doute à temps pour l'impression.

Dites-moi, je vous prie, si vous pensez que la discussion vienne bientôt devant la Chambre, afin de me permettre d'apprécier s'il y a lieu de se presser beaucoup.

Agnez, mon cher collègue, mes sentiments tout dévoués.

Paulin